CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 9 JUIN 2009

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

<u>Membres présents</u> : (9) Mme TENENBAUM, M. BARRON. M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, Mme GINDRE, Mme METGE, Mme ROLLIN.

Membres excusés représentés : (6) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par M. BERTHIER), M. EL HASSOUNI (représenté par M. BON), M. GOUDEAU (représenté par Mme GINDRE), Mme HERVIEU (représentée par Mme METGE), Mme REVEL (représentée pour Mme CAZENAVE).

Membre excusé : (1) Mme TOLLOT

Membre absent: (1) Mme LE GRAND

Date de convocation: 2 juin 2009

Délibération n°: 43-2009

Destinataires:

Receveur Municipal: 1

Préfecture: 1

Registre: 1 DISH: 1 DAGL: 1

Objet: Aides facultatives secteur social général – avril 2009

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève pour le mois d'avril 2009 à 23 651,62 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

9 7 JUIN 2009

Pour le Président et par délégation, La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM



1 0 JUIN 2009

DE